****

**Stage CFDT « Transition écologique et Développement durable », niveau 3**

## du 13 au 17 janvier 2025

Co-animation : Arnaud Casado et Philippe Légé (Univ. Paris 1-ISST), Laure Pelletier (CFDT)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
| 9h  12h30 | Présentation de l’ISST et du stage, tour de table et introduction  **Arnaud Casado** (ISST) **Philippe Légé** (ISST)  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Aide à la recherche documentaire  ET atelier participatif scénarii transition écologique ADEME | Travailler ensemble sur les défis du travail dans le contexte de la transition écologique  (SERIOUS GAME)    **Intervenant de l'ARACT Ile-de- France** | Les chaînes de valeur internationales  **Philippe Légé** (ISST) | Le programme « Les Français parlent climat »  **Marion Cosperec**  (Destin Commun) | Restitution des synthèses  Acquis et questionnements sur l’action syndicale  **Fabien Guimbretière** (CFDT)  **Arnaud Casado** (ISST) et **Philippe Légé** (ISST) |
| Pause déjeuner | | | | | |
| 14h  17 h  17h30 | L’effondrement de la biodiversité : un constat  (et son intérêt pour le monde du travail)  **Philippe Grandcolas** (CNRS et Fondation pour la recherche sur la biodiversité)  *Qu’est-ce que j’ai appris ?* | Repenser l’action collective à l’heure de la transition écologique.  **Arnaud Casado** (ISST)  *Qu’est-ce que j’ai appris ?* | CSRD/CS3D et parties prenantes  **Arnaud Casado** (ISST)  *Qu’est-ce que j’ai appris ?* | Transition écologique et démocratie  (Représentative, sociale, dans l’espace public, dans les territoires)  **Sandrine RUI**  (Université de Bordeaux)  *Qu’est-ce que j’ai appris ?* | Bilan de la session  Fin à 15h |

**PUBLIC :**

Cette formation s’adresse aux syndicalistes chargés des thèmes « Transition écologique » et/ou « Développement durable/RSE » des fédérations, URI et Unions. Il n’est pas impératif d’avoir déjà suivi les stages « Transition écologique et Développement durable » niveau 1 et niveau 2 organisés en 2023 et 2024.

**OBJECTIFS :**

* Affermir ses connaissances sur les notions et concepts liés au développement durable et à la transition écologique juste ;
* Comprendre comment mobiliser sur ces enjeux en entreprise ;
* Identifier les leviers des partenaires sociaux en droit du travail et en droit commercial ;
* Analyser les impacts économiques et financiers de la transition ;
* Appréhender la transition écologique comme nouvel objet de dialogue social (cadre législatif et réglementaire français et européen, innovation sociale)
* Mettre en œuvre une stratégie « transition écologique » dans sa structure (FD, URI, Union)

**PEDAGOGIE :**

Des interventions d’universitaires et d’experts. Ces séances sont organisées de sorte à favoriser l’interaction avec les stagiaires. Selon les sessions, des séances de travail de groupe pourront être organisées et animées par les enseignants afin de favoriser l’interconnaissance et l’échange d’expériences entre stagiaires ainsi que l’appropriation des connaissances acquises.

L’ensemble des interventions donnera lieu à une restitution par les stagiaires. Le support pédagogique réalisé donnera lieu à discussion.

**Les intervenant(e)s :**

**Arnaud Casado** est juriste, Maître de conférences en droit privé à l’ISST de l’université Paris 1. Il est membre de l’Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS) et ses travaux concernent notamment le droit social à vocation environnementale. Arnaud Casado est l’auteur de plus d’une vingtaine d’articles relatifs aux liens entre le droit social et la protection de l’environnement parmi lesquels, « Le droit social à vocation environnementale », *Recueil Dalloz*, N° 44, 2019. Récemment il a dirigé la publication de l’ouvrage *L’entreprise face aux risques environnementaux* (IRJS 2022). Il publie en mars 2024 « Le droit social à vocation environnementale, vecteur de durabilité de l’entreprise » (lexisnexis).

**Marion Cosperec** est Responsable communication et partenariats de l’association *Destin Commun*. Titulaire d’un Master 2 Professionnel « Coopération Internationale, Action Humanitaire et Politique de Développement » de l’université Paris 1, elle a travaillé précédemment pour Oxfam France, Enfants d’Asie et la Croix-Rouge française.

**Philippe Grandcolas** est écologue, directeur de recherche au CNRS et directeur adjoint scientifique national de CNRS Ecologie et Environnement. Il a créé et dirigé pendant dix ans l’Institut de Systématique, Evolution, Biodiversité, une unité mixte du CNRS, du Muséum national d’Histoire naturelle, de Sorbonne Université, de l’Ecole Pratique des Hautes Etudes, et de l’Université des Antilles, comprenant plus de 200 systématiciens et biologistes de l’évolution. Philippe Grancolas est représentant du CNRS au Conseil d’administration de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité. Il est l’auteur notamment de l’ouvrage *Tout comprendre (ou presque) sur la biodiversité*, publié par CNRS éditions en 2023.

**Philippe Légé** est économiste. Professeur à l’ISST de l’université Paris 1, il est membre du laboratoire de recherche IDHES-CNRS (Institutions et Dynamiques Historiques de l’Économie et de la Société). Ses recherches portent sur l’histoire de la pensée économique, l’économie du travail, les crises et les politiques économiques. Il est notamment l’auteur de *Production et légitimation d'une réforme - Le « projet de loi Travail »*, publié aux éditions du Croquant en 2019, du chapitre « La crise économique » dans le *Manuel indocile des sciences sociales* publié aux éditions La Découverte en 2019. Il a contribué au chapitre « Économie du travail et mondes professionnels » du *Grand manuel d’économie politique* publié en 2023 aux éditions Dunod, et au rapport *Construire les métiers et les emplois de la transition écologique* financé par l’ADEME et publié par le CEET (Centre d'Etudes de l'Emploi et du Travail) en novembre 2024.

**Sandrine Rui** est sociologue, Maîtresse de conférences à l’université de Bordeaux. Dans cet établissement, elle a été vice-présidente en charge de la formation et de la vie universitaire et citoyenne. Membre du Centre Emile Durkheim, elle mène des recherches sur la participation citoyenne et les formes contemporaines de la démocratie locale. Sandrine Rui est co-présidente du comité scientifique du GIS Démocratie et participation. Elle a notamment publié en 2020 « Les citoyens ont-ils perdu confiance en la démocratie ? », dans S. Paugam (dir.), *50 questions de sociologie*, Presses Universitaires de France et, en 2023 (avec A. Bouzin et A. Samson), *Etude sociologique des conflits relatifs aux projets de méthanisation agricole en Nouvelle-Aquitaine*, Rapport pour la direction de l’énergie et du climat de la région Nouvelle-Aquitaine.